

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3583

présenté par
Mme Magne

à l'amendement n° 3136 de la commission des finances

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.